

Pierre DHERTE est nommé PRESIDENT du GUICHET DES ARTS

POURQUOI J'AI ACCEPTE LA PRESIDENCE DE CETTE NOUVELLE STRUCTURE ?

L'idée de mettre en place un Guichet unique pour les travailleurs des arts (artistes interprètes, créateurs et techniciens de spectacles vivants et enregistrés) n'est pas une idée neuve. En effet, nous l'avions déjà suggérée et soutenue avec l'Union des Artistes dès 2002 lors des Etats Généraux de la Culture.

Dans une note de propositions envoyée à la Ministre Laanan et datée du 16 décembre 2004, à la page 7, on pouvait lire ceci : « *L'Union des Artistes souhaite d'urgence que la Communauté française mette en place une cellule d'assistance, juridique, d'information permettant aux artistes de soumettre leurs questions et d'obtenir des réponses précises faisant référence. Cette assistance gratuite est indispensable, notamment tant que l'incertitude actuelle entraînera toute interprétation aléatoire des textes règlementaires* ».

C'est donc avec beaucoup d'enthousiasme, une certaine émotion et sans hésiter longtemps que j'ai accepté le 18 novembre dernier la proposition de présider le nouveau Guichet des Arts; proposition émanant à la fois de la Ministre Laanan et de l'assemblée constituante de cette nouvelle structure où j'y représenterai bien évidemment aussi notre UNION !

L'UNION DES ARTISTES et le GUICHET des ARTS, c'est un peu comme si nous étions à la fois aux côtés de la plus ancienne association culturelle belge au service des artistes et de la plus jeune structure au sein de laquelle se retrouvent l'ensemble des représentants des secteurs des arts de la scène, de l'audiovisuel et du cinéma.

PAR QUI EST CONSTITUE LE GDA ?

Sachant que la liste n'est pas exhaustive et que d'autres viendront s'ajouter prochainement aux membres actuels, le Guichet des Arts est constitué à ce jour des syndicats d'employés, d'employeurs, des sociétés de gestion collective et de droits d'auteur ainsi que de la majorité des associations professionnelles représentatives du secteur, à savoir :

- la CGSP-Culture,
- la CSC Transcom,
- la CGSLB,
- la Chambre Patronale des Directeurs de Théâtres Francophones,

- L'UPFF (l'Union des producteurs de films francophones),
- la CONPEAS, (la Concertation Permanente des Arts de la Scène),
- l'UNION DES ARTISTES DU SPECTACLE,
- PROSPERE, les créateurs de l'audiovisuel et du cinéma avec : l'ARRF (les réalisatrices et réalisateurs de films francophones), l'ASA (les scénaristes), l'ACSR (l'association de la création sonore et radiophonique), CINEMA WALLONIE (Association de professionnels du cinéma et de l'audiovisuel indépendants de Wallonie) et les sociétés de gestion collective de droits d'auteur,
- la SACD, la SABAM, la SOFAM,
- le CAS (Centre des Arts scéniques),
- le Mouvement du Théâtre Action,
- la CTEJ (la Chambre des Théâtres pour l'Enfance et la Jeunesse),
- le FACIR (la Fédération des Auteurs Compositeurs et Interprètes Réunis),
- l'ATPS (l'Association de Techniciens Professionnels du Spectacle)

L'architecture du projet laisse également un espace d'intervention aux pouvoirs publics. Actuellement la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Région Wallonne sont représentées au sein du Guichet des Arts.

QUELLES SONT LES MISSIONS DU GDA ?

Notre première mission - peut-être la plus importante ? - sera celle qui consistera à oeuvrer pour la fédération d'un secteur trop souvent corporatiste et qui a parfois du mal à parler d'une seule voix. Mission de solidarité également, de tissage de liens, de synergies entre nos réseaux, d'envie de multiplier les traits d'union plutôt que d'accentuer les parenthèses ! Et puis évidemment, au delà de cette mission j'allais dire emblématique, nous avons évidemment nos missions et obligations inscrites en nos statuts et que le bureau, avec son directeur Gaëtan Vandeplass, assumera en étroites relations avec le conseil d'administration:

1-Information:

Fournir une information collective et individuelle sur toutes les questions relatives au statut social et fiscal des artistes et des techniciens du spectacle. Avec de nombreuses séances d'information à Bruxelles et en Wallonie, nous avons déjà entamé cette mission, notamment à la Bellone où nous aurons notre siège social et où nos bureaux seront installés prochainement dans l'aile du rez-de-chaussée.

2-Formation permanente:

Présenter un programme de formation permanente des individus ou des groupes concernés par les activités du Guichet. Tenter de mieux appréhender la production, la diffusion, la communication de projets d'artistes avec des workshops, des conférences, des modules de gestion associative, optimiser les cadres dans lesquels les artistes déploient leur activités, etc.

3-Collecte d'informations:

Collecter toute information utile et relative à l'activité des secteurs concernés. Analyser cette information. Produire des études ciblées.

4-Veille politique, juridique et économique:

Poursuivre une veille politique, juridique et économique sur les questions relatives à l'exercice d'activités artistiques ou assimilées. Donner des conseils juridiques (gratuits) aux personnes ou aux groupes en faisant la demande. Cette dernière mission est importante. En effet, la notion de veille est un élément essentiel pour prévenir les risques et éviter les interprétations contradictoires, divergentes, aléatoires et parfois même abusives que nous avons connues pendant plus d'une décennie (2002-2014). C'est une démarche proactive qui va probablement nous permettre d'anticiper les contraintes environnementales et sociales propres à nos secteurs : bref : comment être mieux préparé !

UNE STRUCTURE ACTIVE

Vous l'avez compris, je suis persuadé que le Guichet des Arts n'est pas un luxe mais une nécessité ! On est attendu, c'est vrai, on est même attendu au tournant ! C'est normal. Car il ne suffit pas de naître, encore faut-il ETRE ! Et nous ne serons que par le résultat du travail que nous fournirons. Car, faut-il le rappeler les artistes travaillent ! Les techniciens du spectacle travaillent ! Et le Guichet des Arts, constitué d'une toute grande partie de ces forces vives là, va lui aussi travailler avec son bureau et son conseil d'administration, avec toutes celles et ceux dont les atouts et les actions contribueront, je l'espère, à améliorer nos professions, à favoriser l'équilibre de nos secteurs d'activités, leur stabilité et leur valeur économique.

Pour tout contact, n'hésitez pas à nous écrire à : info@guichetdesarts.be. Pour toute information relative à nos séances d'information, visitez notre page Facebook en tapant « Guichet des Arts » sur votre navigateur.

Pierre Dherte

24 avril 2014